Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Décalage de période d'essai

Par fabien321

Bonjour,

J'ai été embauché pour mon 1er CDI le 6 Janvier 2020 avec une période d'essai de 3 mois, cette période d'essai a été renouvelée une fois portant la date de fin de ma période d'essai au 6 Juillet 2020.

Le 25 Mai 2020, j'ai reçu un appel du directeur en chef me disant que ma période d'essai a été rompu, je reçois quelques jours après une lettre de recommendation ainsi qu'un email me notifiant la fin de ma période d'essai.

Je contacte le directeur en chef et lui explique que j'aurais du mal à trouver un travail vu la conjencture économique actuelle et qu'il me faut au moins 6 mois de travail minimum pour avoir droit aux allocations chomages et lui demande de décaler la fin de ma période d'essai au 6 Juillet (pour avoir les 6 mois requis par pôle emploi). Il me demande qu'il va voir avec la juriste de l'entreprise si cela est possible.

Quelques jours après, cette même juriste me contacte en me disant que c'est juridiquement possible de décaler au 6 Juillet mais que je devrais négocier avec le directeur en chef pour que j'ai ce décalage et m'explique qu'on a pas besoin de décaler la période de préavis du 6 Juin au 6 Juillet 2020.

J'ai le présentiment qu'ils vont me jouer des tours et je me demande ce à quoi il faut que je fasse attention avec eux. Est-ce je dois leur demander de décaler la date du début du préavis au 6 ou ce n'est pas nécessaire comme la juriste me l'a expliqué?

Merci